

SCI et sans perdre ses droits PA et APL

Par **lilicharlotte**, le **20/05/2015** à **14:42**

Bonjour,

j'aimerais avoir des infos sur la SCI.

Je suis divorcée et aimerais racheter un bien avec mon nouveau compagnon.

J'ai droit aux APEL et à une pension alimentaire pour mes enfants.

Comment peut on acheter à 2 sans perdre mes droits?

Merci d'avance pour votre aide.

Par **domat**, le **20/05/2015** à **19:43**

bjr,

la pension alimentaire peut toujours être modifiée par le JAF à la demande d'un parent.

pour l'APL, vous devez signaler à la CAF tout changement de situation, sinon cela pourra être considéré comme une fraude et de toute façon, vous devrez rembourser un éventuel trop perçu.

avez-vous informé la CAF que vous vivez en concubinage ?

cdt